

n° 397

Septembre 2025

Personne n'est assez insensé pour préférer la guerre à la paix ; en temps de paix les fils ensevelissent leurs pères ; en temps de guerre les pères ensevelissent leurs fils.

Hérodote



la VOIX
DU
FROU

CHARTAINVILLIERS 28130 / 02.37.32.32.91



courriel : mairie@chartainvilliers.fr internet : www.chartainvilliers.fr

[www.facebook.com/mairie de chartainvilliers](https://www.facebook.com/mairie.de.chartainvilliers)

BONNE RENTRÉE

**La mairie vous invite
Jeudi 18 septembre**



CHÂTEAU
DE
BRETEUIL



**UNE JOURNÉE EN
VALLÉE DE
CHEVREUSE**

*Visite du château de Breteuil
et déjeuner à la ferme du bout
des prés*

Gratuité à partir de 65 ans

Moins de 65 ans 40 €

*Inscriptions auprès de la
mairie de Chartainvilliers*

02 37 32 32 91

mairie@chartainvilliers.fr



N'hésitez pas à vous inscrire pour partager cette journée de convivialité avant le 5 septembre.



REPAS CHAMPÊTRE DU 14 JUILLET.

Quelque 80 convives, parmi lesquels des nouveaux habitants, ont partagé ce repas sous un soleil radieux, dans la convivialité et avec une bonne ambiance.

Merci à tous ces Carnutes et merci également à l'équipe de bénévoles qui a permis d'organiser cette sympathique journée.

Permanence CARSAT

Une aide gratuite, proche de chez vous.

France Services
Vendredi
3 Octobre

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

l'assurance retraite

Renseignements et inscription :
 17 rue des Grenets
 28210 Nogent-le-Roi
 02.37.43.56.41
maisondesservices@nogentleroi.fr

Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSEMENT

à la mairie du domicile

OBJECTIF CITOYEN
www.defense.gouv.fr/JDC

Une attestation vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16^{ème} anniversaire et la fin du 3^{ème} mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Travaux rue du 11 Novembre

Le chantier d'enfouissement des réseaux secs se poursuit sans problème. Les tranchées principales et de traversées sont quasiment finies.

Vont donc commencer les raccordements (électricité, fibre et téléphone) chez les particuliers, puis suivront la pose des mâts d'éclairage public. Nous espérons que tout sera fini courant décembre. Donc patience pour les riverains, mais dans l'ensemble la cohabitation avec le personnel du chantier et les riverains se passe très bien. Merci



CI-DESSOUS UN MESSAGE LAISSÉ PAR UNE CARNUTE SUR LA PAGE FACEBOOK DE CHARTAINVILLIERS

👉 Un sac plein de bocaux en verre, abandonné devant la borne à verre, avec encore des restes de nourriture, d'eau et de moisissures. (C'est moi qui ai pris le temps de vider ce sac dans le conteneur).

👉 Plusieurs sacs de vêtements laissés au pied de la borne du Relais.

Je pense que la personne qui est venue déposer tout ça a trouvé la borne pleine et a préféré abandonner ses affaires plutôt que de les ramener pour revenir plus tard...

Quand on prend le soin d'acheter des petits pots bio pour ses enfants, on devrait aussi se soucier de ne pas polluer son environnement en laissant ses déchets n'importe où et en comptant sur les autres pour nettoyer derrière soi.

🙏 Merci de respecter les consignes :

✅ Les bocaux et bouteilles doivent être déposés directement dans la borne à verre, vidés de leur contenu.

✅ Les vêtements doivent être déposés dans la borne du Relais, pas par terre — quitte à les stocker et revenir plus tard.

Un petit effort de chacun, et notre commune restera propre 🌱

Que d'incivilités.

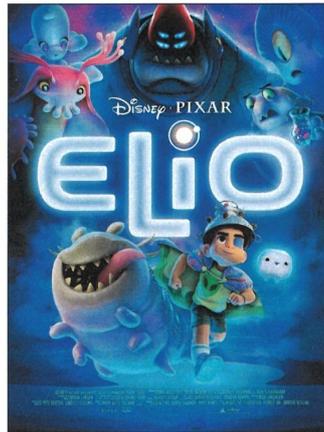
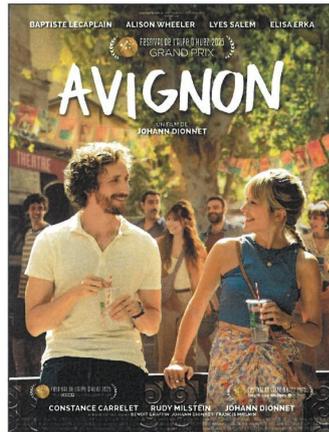
Nous ne pouvons qu'être en accord avec notre administrée.

Une petite précision la personne ayant déposé le lot de vêtements au pied du container a pu être identifiée **grâce aux caméras de vidéoprotection**. Cette personne ayant été contactée a reconnu son erreur et a récupéré ce dépôt incongru.

Mais ce genre d'événement arrive trop souvent surtout en cette période où le ramassage par le Relais est compliqué.

Aussi lorsque les containers sont pleins (verres, vêtements et déchets verts) merci de ne pas y déposer de déchets supplémentaires.

Déchets qui bien souvent doivent être ramassés par nos agents communaux. Ils ne sont pas là pour ça. D'avance nous vous en remercions. Gardons notre village propre et agréable.



Cinémobile MAINTENON

vendredi 19 septembre

► Place Aristide Briand

16h00

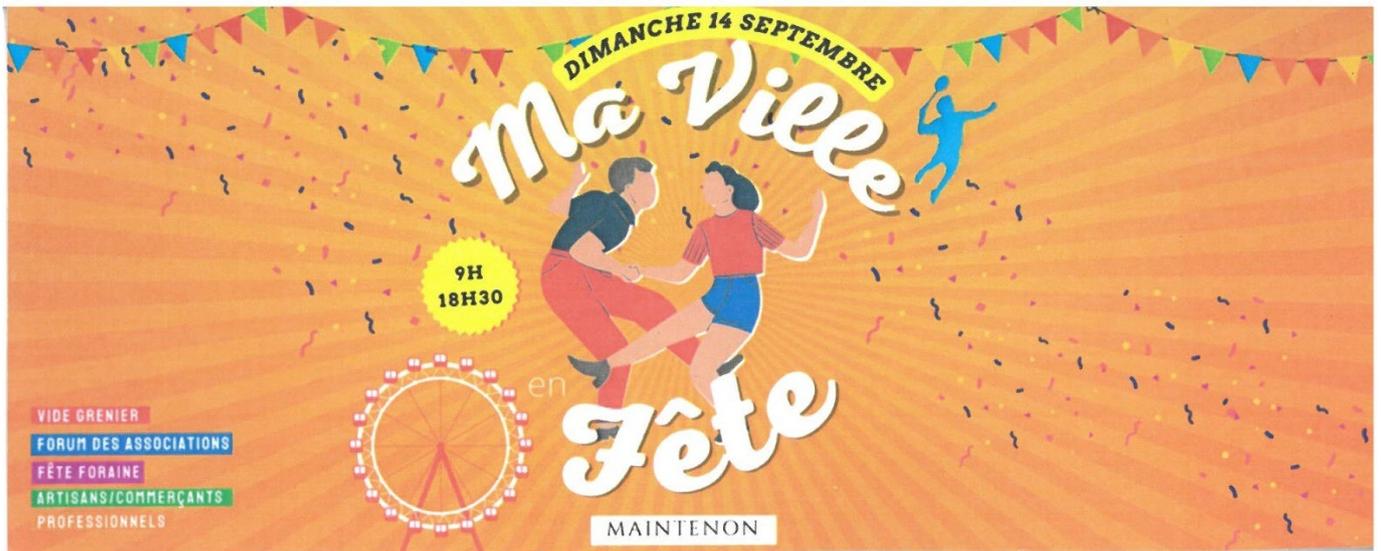
18h00

20h30



Cinéma Cinéma 90 de Louvain est un établissement public de coopération culturelle créé par la Région Centre Val de Loire et l'Etat.

Plein tarif 7,50 euros Renseignements :
Tarif réduit 5,50 euros 02 47 56 08 08 / cinemobile.ciclic.fr



NAISSANCES

LE MERRER Evelia le 4 juin 2025 à RAMBOUILLET (78)

MARIAGES - PACS

SOHIER Jérôme et GILOT Gaëlle le 22 mai 2025

ROY Louis et LARGESSE-WOJCIK Virginie le 26 juin 2025

DECES

Mme SEURAT Christiane née LAUNAY le 10 avril 2025 à MAINTENON (28)

M. THERY Jean-Claude le 17 juillet 2025 à CHATEAUDUN (28)

Mme JOUSSEAUME Maryse née VIVET le 26 juillet 2025 à LE COUDRAY (28)

Imp. Spéc. Mairie de Chartainvilliers
Ne pas jeter sur la voie publique

Toute participation à un événement lié à la municipalité de Chartainvilliers suppose la cession de votre droit à l'image. Vous autorisez donc la mairie de Chartainvilliers à utiliser toute photographie, vidéo ou reportage de quelque nature que ce soit, concernant, l'éventuelle utilisation de ceux-ci sur la totalité des supports de communication (papier ou numérique) de la mairie de Chartainvilliers, et ce sans limitation de durée. Toute opposition devra être notifiée auprès de la Mairie de Chartainvilliers.